


DEMANDE DE COPIES INTÉGRALES OU D'EXTRAITS D'ACTES D'ÉTAT-CIVIL

Dans le but de protéger le secret de la vie privée et de réduire les tentatives de fraudes dont l'usurpation d'identité, les conditions de délivrance des copies intégrales ou d'extraits avec filiation des actes de naissances ou de mariage ont été modifiées par le Décret n° 97 852 du 16 septembre 1997.

 POUR OBTENIR UN ACTE VOUS CONCERNANT, VOUS DEVEZ INDIQUER LE NOM PATRONYMIQUE ET LE PRÉNOM USUEL DE VOS PARENTS.

 POUR OBTENIR UN ACTE CONCERNANT UNE AUTRE PERSONNE, VOUS DEVEZ INDIQUER LE NOM PATRONYMIQUE ET LE PRÉNOM USUEL DES PARENTS DE LA PERSONNE QUE L'ACTE CONCERNE ET JUSTIFIER DE VOTRE LIEN DE PARENTÉ.

DEMANDEUR :



NOM..... Prénoms.....

ADRESSE..... CODE POSTALE ET VILLE.....

LIEN DE PARENTÉ avec la personne dont vous demandez l'acte :

ACTE DEMANDÉ : (barrer les mentions inutiles) NOMBRE :

 DE NAISSANCE  DE MARIAGE  DE RECONNAISSANCE  DE DECES

 Copie intégrale  Extrait avec filiation  Extrait sans filiation

ETAT CIVIL DE LA PERSONNE CONCERNÉE :

NOM..... Prénoms.....

NÉ (E) LE à

NOM et Prénom du père :

NOM et Prénom de la mère :

SI DEMANDE D'ACTE DE MARIAGE :

NOM et Prénom de l'époux (épouse) :

DATE ET LIEU DE MARIAGE :

MOTIF DE LA DEMANDE :

DATE

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Veillez joindre à cet imprimé, une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.